

Sujet : [INTERNET] Projet d'implantation d'un atelier d'élevage intensif de poulets

De : Nathalie Cronier

Date : 29/08/2021 14:42

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr, Nathalie Cronier

Monsieur le Préfet,

Je m'appelle Nathalie Cronier, j'ai le plaisir d'occuper une résidence secondaire à Neuvy-Sautour, c'est une des plus belles maisons de Neuvy-Sautour, maison familiale transmise de génération en génération depuis 60 ans....

Je suis très attachée à la beauté de l'environnement et à cette maison, sensibilisée aux équilibres écologiques, et me demandant en tant que citoyenne comment redynamiser ce territoire icaunais en déshérence économique...

J'ai créé une entreprise de conseil en management avec mon conjoint il y a 20 ans maintenant, et nous intervenons sur toute la France. Sachant que mon projet est de télétravailler de plus en plus dans l'Yonne.

C'est la première fois de ma vie, que j'exprime avec la plus grande force, ma consternation devant l'aberration de ce projet qui va à l'encontre des principes écologiques fondamentaux, présente des risques de pandémie sanitaire, et avec un intérêt économique très discutable.

Le projet de M. Ramon Maire du village, souhaite transmettre à sa fille un terrain, pour que son beau-fils puisse faire un élevage intensif de poulets. D'abord on peut légitimement s'interroger sur le conflit d'intérêts qui sous-tend ce dossier...

Sur le plan écologique, quelles sont les garanties données ?

1. Le dossier fait état de 39600 emplacements, comment le Bureau de l'Environnement va-t-il s'assurer qu'il n'y aura pas 40 000 volailles ? Je fais l'hypothèse que votre candidat veut éviter l'étude d'impact, **je demande donc formellement à ce qu'il y ait une étude d'impact si vous n'êtes pas en mesure de vérifier le nombre théorique.**
2. Cette entreprise va être sous-traitante du Groupe Plukon dont la filiale est Duc. Si vous ne l'avez déjà fait, je vous propose de visionner la vidéo concernant l'élevage de poulets chez Duc qui a été faite en 2019, et la maltraitance animale scandaleuse. Quelles sont les garanties données par l'éleveur ? L'aération et la ventilation ne sont pas suffisantes pour garantir la bien-traitance animale. Quelles seront ses pratiques en tant qu'éleveur ? Quelles garanties donne-t-il ? Va-t-il utiliser la moissonneuse à poulets ? Comme il est seul, il est fort à parier qu'il le fera.
3. La qualité des poulets avec une croissance en trois semaines, bourrés d'antibiotiques, les risques de grippe aviaire posent des questions sanitaires pour les populations. C'est une faute grave que de continuer pour l'Etat à cautionner ce type d'élevage, alors qu'il existe d'autres alternatives plus écologiques (élevage en plein air par exemple).

4. Les nuisances sonores avec un trafic intensif de camions, olfactives avec l'épandage sont connues en cas de ce type d'élevage. Ce qui entraîne une dépréciation des biens fonciers pour les habitations alentour, le prix au m² étant déjà un des plus bas de France.
5. Est-ce bien pertinent d'artificialiser des sols connus pour leur richesse sédimentaire sur le plan agricole, alors qu'il existe des friches industrielles dans la région ?
6. Notre rivière, l'Yonne, n'est pas une personne morale, c'est bien dommage, elle ne peut pas se défendre, quoique la jurisprudence évolue à ce sujet... Le Département de l'Yonne et sa rivière sont saturés de nitrates et de phosphates, ce projet ne va qu'aggraver la situation, avec un plan d'épandage qui va toucher plusieurs communes de la CC Serein et Armance.

Sur le plan esthétique et culturel, quelles sont les garanties données ?

1. L'église Saint-Symphorien est classée monuments historiques. Légalement, aucune implantation industrielle dans un rayon de 500 mètres à vol d'oiseau ne doit être réalisée, ce qui pourrait dénaturer l'harmonie et la beauté culturelle du lieu. Nous allons saisir les services des monuments historiques à ce sujet, pour vérifier les distances. J'aimerais que votre Bureau de l'Environnement vérifie précisément cela également.
2. Les habitants du quartier de la Beauceronne, vont avoir une vue plongeante sur le hangar. Il y a eu récemment un très bon numéro du Point sur la laideur des zones rurales et urbaines, et la responsabilité politique afférente. Quels engagements de l'éleveur pour planter des haies, ou rendre esthétique ce qui va être sans nul doute construit à la hâte au moindre coût ?

Sur le plan économique, plus de risques que de bénéfices :

1. Ce projet ne crée pas d'emploi sur Neuvy-Sautour.
2. En raison des nuisances (bruits des camions, odeurs...) il y a un risque majeur de dépréciation foncière et de désertification de ce village déjà sur le fil, alors que c'est un village qui perd depuis de nombreuses années ses habitants régulièrement.
3. Vu le capital social de ce jeune éleveur, il n'aura aucun poids par rapport au Groupe Plukon, il devra suivre à la lettre leur cahier des charges. J'attire votre attention que par le passé, la société Duc de Bourgogne a conduit plusieurs éleveurs à la faillite avec des suicides..

Sachez Monsieur le Préfet, que nous sommes nombreux au sein du village à être contre ce projet, notamment des personnes comme moi qui sont de tranquilles citoyens et non des "activistes", mais qui nous tenons informés et n'avons pas l'intention d'en rester là, nos recours pouvant être juridiques ou plus médiatiques, en cas de démarches infructueuses...

Nous comptons sur votre sagesse et votre expérience de haut commis de l'Etat, pour prendre les décisions qui conviendront. Je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Avec mes salutations respectueuses, Monsieur le Préfet.

Sujet : [INTERNET] Opposition du projet de poulailler (intensif) à Neuvy-Sautour

De : Rose Boulay <

Date : 29/08/2021 19:56

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonsoir Mr le Préfet,

Je m'oppose à ce projet car il nuit au bien-être animal (22 volailles par mètre carré) et il nuit aussi sur la santé et sur l'environnement (ammoniac et gaz à effet de serre, on essaye de diminuer l'usage des voitures cependant l'agriculture intensive de ce genre est une cause majeure du dérèglement climatique)

Dans le registre du bien-être animal, la maltraitance animale est déjà assez présente dans l'Yonne à cause de Duc.

Cordialement.

Rose Boulay, 13 ans, habitante de Neuvy-Sautour .

Sujet : [INTERNET] consultation du public sur l'installation d'une usine à poulets à Neuvy Sautour 89570
De : Michèle HAY
Date : 30/08/2021 16:09
Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Atelier d'élevage de poulets de chair comprenant 39600 emplacements

Rubrique de nomenclature des installations classées par la protection de l'environnement N° 2111-1 activité d'élevage, vente, transit, etc...

Monsieur le Préfet,

J'ai une résidence secondaire à Neuvy Sautour dans le quartier de la Beauceronne que j'ai héritée de mes parents. Ma maman est native de cette commune, tout comme ma grand-mère maternelle. C'est vous dire que ce sont mes racines maternelles.

Aussi, ai je été abasourdie d'apprendre qu'un tel projet peut être encore présenté, de nos jours, par une société gérée par un parent proche de l'actuel maire de Neuvy Sautour dont le rôle aurait du être de le dissuader. Bien au contraire, si c'est exact, le champ appartiendrait à Monsieur le Maire ...

J'émetts de vives inquiétudes sur les nuisances sonores et olfactives : la route de la Chape est à quelques mètres seulement des habitations. C'est donc un problème de santé publique. Sans compter le préjudice financier subi par les propriétaires de maisons proches de l'installation.

D'un point de vue économique, ce type d'installation ne crée pas d'emploi.

Je ne vois que du négatif dans ce projet : on met à mal l'environnement. A l'heure où l'accent est de plus en plus mis sur la qualité de l'alimentation et en particulier, sur un élevage respectueux de l'environnement et de l'animal, l'élevage intensif de poulets relève d'un total contresens.

Alors pourquoi donner un avis favorable à ce projet ? J'ose espérer, Monsieur le Préfet, que vous mesurerez tout le poids de votre décision.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Michèle HAY

